

d'aliénés; que dans tous les cas, on devra éviter à la malade la vue de son mari et de ses enfants. Voilà tout le monde d'accord: et ceux qui concluaient à l'aliénation mentale chez cette dame, et ceux qui protestaient contre sa détention dans un hospice.

Il en est qui ont cru devoir se scandaliser de la décision prise par la Cour en cette affaire. Cette décision n'a pourtant rien que de très naturel. Madame Lynam est aliénée, c'est vrai, mais les accès de folie affective dont elle est susceptible de souffrir ne se manifestant que quand elle est mise en présence de son mari ou de ses enfants, il s'en suit que la première, peut-être la seule chose à faire, est de lui éviter la vue des êtres qui lui sont devenus des objets d'aversion. Le toit hospitalier d'un parent ou d'un ami pouvant atteindre ce but tout aussi bien que celui d'un asile d'aliénés, la Cour n'a pas cru qu'il fut nécessaire de laisser plus longtemps la malheureuse femme en compagnie des fous furieux parmi lesquels on l'avait classée. C'est bien fait.

### Le Muriate de Cocaïne.

Depuis quelque temps nos échanges d'Europe et des Etats-Unis nous parlent beaucoup d'un nouvel anesthésique local, le muriate de cocaïne. Bien que le médicament dont la cocaïne est le principe actif soit connu depuis longtemps déjà (1) et que l'alcaloïde lui-même ait, bien avant aujourd'hui, reçu quelques applications, nos lecteurs nous pardonneront de refaire rapidement avec eux l'étude d'une substance toute d'actualité.

La cocaïne est un des principes actifs de l'*Erythroxyton Coca* dont on sait les propriétés comme substance d'épargne. Isolée, la cocaïne est un poison assez énergique, si on l'administre à doses élevées. Elle produit alors du délire avec abolition complète de la sensibilité, des convulsions tétaniques et la mort. Cette abolition de la sensibilité est due à l'action paralysante de la cocaïne sur les colonnes postérieures de la moëlle. Si l'alcaloïde est donné à doses modérées, il y a également analgésie et anesthésie plus ou moins marquée, sans perte de connaissance. Or l'expérience a prouvé que, appliquée localement, la cocaïne et ses sels, entre autres le muriate, exercent la même action anesthésiante sur les surfaces avec lesquelles on les met en contact, et en particulier les muqueuses. Ainsi, le larynx, le pharynx, la conjonctive, la cornée, la muqueuse nasale, la muqueuse uréthrale, etc., deviennent insensibles sous l'effet de lotions ou d'instillations d'une solution de cocaïne ou d'un de ses sels.

Se servant d'une solution concentrée, (10 à 20 p. 100), le professeur Von Schrötter a obtenu sur la muqueuse du larynx, au bout d'une minute ou une minute et demie, une diminution dans la sensibilité tactile et la sensibilité thermique. Une nouvelle application a produit l'insensibilité complète.

Sur la muqueuse oculaire, l'effet est encore plus évident et plus énergique. L'instillation de quelques gouttes seulement d'une solution

(1) La cocaïne a été isolée pour la première fois en 1860, par Niemann; en 1874, Ott, de Philadelphie, en a étudié les principales propriétés dans une brochure ayant pour titre: *Cocain, Veratrin and Gelsemin*.